

Public

- Tout conducteur

Prérequis

- Titulaire du permis B français ou reconnu par l'état français en cours de validité, répondant aux conditions suivantes :
 - Avoir 21 ans minimum
 - Savoir lire et écrire le français
 - Être apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite
 - Être en règle avec les obligations de recensement (pour les personnes de nationalité française de moins de 25 ans)
 - Être résident en France depuis plus de 6 mois et être titulaire d'un titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère)
 - Avoir satisfait à l'épreuve de l'ETG avant l'entrée en stage pratique en présentiel.

Modalités d'admission

- Après visite médicale
- Avoir procédé à l'inscription en ligne à l'examen du Permis auprès de l'ANTS

Durée

- 1 heure hors examen du permis de conduire

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



Permis de conduire D1 - Heure(s) de pratique complémentaire(s)

Objectifs généraux

- ◆ Compléter les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie D1

Les plus de la formation



- ◆ Une formation axée sur les attendus et les évolutions du métier
- ◆ Une pédagogie alternant des apports théoriques, de la conduite et des mises en situations professionnelles pour un maximum d'efficacité
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)

Validation

- ◆ Permis de conduire D1 si réussite à l'examen
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Non inscrit
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : 81135



Agrément

- ◆ Préfecture

